

COMMUNIQUE

PORTONS NOS REVENDICATIONS A LA PREFECTURE DE REGION !

PAS DE TREVE SYNDICALE

L'Union Départementale FO de l'Essonne appelle tous ses syndicats à se mobiliser le 22 mars devant la préfecture de région.

Les coups continuent à pleuvoir ce qui n'empêche pas les mobilisations multiples en Essonne et ailleurs.

Les militants de l'enseignement, de la Sécurité Sociale, de la territoriale, de Hutchinson, de Kéolis Meyer, les retraités, etc... ont démontré qu'il n'y avait pas de trêve sociale possible. Car, il n'y a pas de trêve antisociale.

Ce ne sont pas les 14 cts de petite baisse sur les carburants qui viendront diminuer efficacement la fulgurante augmentation de l'énergie (carburants, électricité, gaz...) et la répercussion sur les autres produits de première nécessité.

L'appel de l'**URIF FO** est un point d'appui pour continuer à démontrer que pour FO, élections ou pas

« LA REPUBLIQUE TOUJOURS, LES REVENDICATIONS TOUT DE SUITE ! »

« Aujourd'hui, l'URIF FO tient, dans le cadre de son rassemblement devant la Préfecture de Région le

MARDI 22 MARS 2022 à 12H00

à réaffirmer ses revendications sur lesquelles elle considère qu'il est possible, avec les URIF CGT – FSU et SOLIDAIRES de renouer les liens qui sont ceux que nous avons tissés au fil des années passées et que nous ne pouvons abandonner sous prétexte de syndicalisme rassemblé :

- ✓ *Augmentation générale des salaires, des retraites, des minimas sociaux*
- ✓ *Défense des services publics et renationalisation de tous ceux qui ont été privatisés. Non à l'ouverture à la concurrence.*



- ✓ *Abrogation de la contre-réforme de l'assurance chômage*
- ✓ *Pas de libéralisation de l'École de la République – maintien de tous les statuts des fonctionnaires.*
- ✓ *Des moyens et des effectifs pour l'hôpital, arrêt de la fermeture de lits, des services et des hôpitaux ou à leur regroupement.*
- ✓ *Retour à la sécurité sociale, celle de 1945 qui prenait en charge le malade du début de la maladie jusqu'à la guérison.*
- ✓ *Abrogation de toutes les lois et mesures liberticides (loi sécurité globale...)*
- ✓ *Maintien de tous les régimes de retraite, du code des pensions civiles et militaires et des régimes spéciaux et non au recul de l'âge du départ en retraite.*

Ce sont ces revendications que nous porterons à la Préfecture de Région 5, rue Leblanc 75015 PARIS, lors du rassemblement du MARDI 22 MARS 2022 à 12H00. »

Le rendez-vous est pris, organisons-nous et mobilisons-nous.

Evry-Courcouronnes, le 14 mars 2022